



Section Trésor Landes

Monsieur le président,

les représentants élus par les personnels, issus du résultats des dernières élections sont réunis pour la première fois, dans le cadre de cette commission administrative paritaire.

Nous devons examiner les demandes de mutations internes de notre département pour le mouvement du 1/4/ 2008.

En toile de fonds de cette CAP, les résultats de l'O R E , -7 emplois C , le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite, et la fusion DGCP/DGI.

Si le droit à mutation des agents n'est pas remis en cause, force est de constater, que les contraintes imposées, vont sérieusement et durablement le réduire.

Les premiers indicateurs communiqués, confirment cette analyse, arrivée de 4 agents B sur le département, départ d'un agent C, et 14 départs en retraite prévus pour cette année.

L'arrivée de quatre agents B, renforce la banalisation des emplois que vous pratiquez et que nous combattons depuis plusieurs années.

Cependant, tout en restant vigilants sur le principe du respect des emplois implantés et, à partir du moment où un mouvement proposé ne lése aucun agent, si la continuité du service public à laquelle nous restons profondément attachée l'exige, nous adopterons une attitude de responsabilité.

Nous sommes opposés aux suppressions d'emploi, et au non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite, et l'exprimerons par un vote négatif à l'issu de cette CAP

Les élus C et B en CAP Locale